



SOLUTIONS

Quand la maison grandit...

Aménagement de combles, surélévation, extension : autant de solutions envisageables pour agrandir votre maison dans le futur. Une opération à préparer à l'avance. Conseils et solutions.

par Christine Lambert



SOLUTIONS

1



2

1. Très tendance, ces combles aménagés proposent des espaces ouverts séparés par des verrières.
www.couldoor.fr

2. L'aménagement des combles permet de gagner de la surface, des mètres carrés qui se prêtent à toutes les envies.
www.evocombles.fr

3. Aménager des combles ou surélever la maison nécessite une isolation très performante, pour un confort optimal en toute saison.
www.isover.fr

4. Une rénovation qui s'accompagne d'une surélévation. Outre le gain de confort et de mètres carrés, les propriétaires augmentent la valeur de leur patrimoine.
www.maisonsberval.fr

5. L'art et la manière de surélever une maison...
www.vnzinc.fr



3



4

Au fil de la vie les besoins évoluent. Arrivée d'un enfant, hébergement d'un parent âgé, nécessité de caser un bureau, télétravail oblige, ou encore de pousser les murs pour gagner des mètres carrés dans le salon ou la cuisine... les raisons d'agrandir votre toit dans un futur plus ou moins proche ne manquent pas. Les solutions non plus. Un conseil : au moment de faire construire, anticipez et réfléchissez à la façon dont les plans de votre maison pourraient se prêter à un agrandissement. Et parlez-en avec votre constructeur pour concevoir un projet adapté.

En privilégiant un agrandissement, votre maison prendra de la valeur. Elle trouvera encore plus facilement acquéreur lorsque l'heure de la revente aura sonné. Et si vous vous plaisez dans votre quartier, vous n'aurez pas à déménager. Reste qu'agrandir votre maison signifie de gros travaux et le recours à une entreprise qualifiée, capable de gérer tous les corps de métiers et de piloter votre projet de A à Z. Alors, comment vous y prendre ? Nos conseils.

Aménager les combles

Cette solution vous permet d'agrandir la maison sans empiéter sur le jardin. Mais vos combles sont-ils aménageables ? Idéalement, ils nécessitent une pente de toit supérieure à 25°. Quelle que soit la charpente, il est possible de créer des pièces supplémentaires plus ou moins grandes selon la configuration de la maison. « L'idéal est d'avoir 2,30 m de hauteur au faîtage pour dégager le maximum de mètres carrés », explique Thibaut